

[REDACTED]

COUNCIL OF THE EUROPEAN COMMUNITIES
GENERAL SECRETARIAT

[REDACTED]

PRESS RELEASE

8407/83 (Presse 134)

865th meeting of the Council

- Energy -

Brussels, 12 July 1983

President: Mr Evangelos KOLOUMBIS,
Minister for Energy and Natural Resources
of the Hellenic Republic

The Governments of the Member States and the Commission of the European Communities were represented as follows:

Belgium:

Mr Etienne KNOOPS
State Secretary for Energy

Denmark:

Mr Knud ENNGAARD
Minister for Energy

Germany:

Mr Dieter von WÜRZEN
State Secretary,
Federal Ministry of Economic
Affairs

Greece:

Mr Evangelos KOLOUMBIS
Minister for Energy
and Natural Resources

France:

Mr Jean AUROUX
State Secretary responsible to the
Minister of Research and Industry,
responsible for Energy

Ireland:

Mr E COLLINS
Minister of State at the
Department of Industry and
Energy

Italy:

Mr Filippo PANDOLFI
Minister for Industry

Luxembourg:

Mr Jean DONDELINGER
Ambassador,
Permanent Representative

Netherlands:

Mr F. BOLKESTEIN
Minister for Foreign Trade

United Kingdom:

Mr Peter WALKER
Secretary of State for Energy

Commission:

Viscount Etienne DAVIGNON
Vice-President

ENERGY STRATEGY - MULTI-ANNUAL PROGRAMME

The Council held a wide-ranging discussion on two communications from the Commission on:

- Community energy strategy: progress and guidelines for future action
- energy and energy research in the Community: a five-year action programme and its financing.

After the discussion, the Council, while reaffirming the "1990 objectives" and in order to provide the necessary continuity and cohesion in pursuing Community actions on energy, agreed to review the Community energy strategy to attain those objectives and in particular the actions to be taken over the next five years.

In this regard, the Council instructed that work should continue on the action programme with a view to further deliberation on that subject at the next Council meeting devoted to energy matters.

The Council stressed that this review should take into account the principles agreed upon in the Stuttgart European Council, thus making every effort for the effective use of Community resources. It also stressed the need for effective coordination of Community and national energy policies.

Finally the Council noted that a majority of the Member States was against the principle of a Community tax on energy consumption as a source of finance for achieving the Community's energy objectives.

SOLID FUELS

The Council held a policy discussion on the Commission communication of 10 June on a balanced solid fuels policy.

The Council endorsed the need for a balanced overall policy to take account of the interests of all the Member States and invited those which so wished to submit specific requests to the Commission as soon as possible so that the Commission could draw up appropriate proposals for the next Council meeting.

COKING COAL

The Council examined the problems arising regarding the Commission proposal concerning the new system for coking coal and coke for the iron and steel industry in the Community and noted that some delegations still had reservations on this new system.

It noted the concern expressed regarding the need for a decision to be taken before the present arrangements expired on 31 December 1983.

It expressed its intention to return to the matter at its next meeting on energy in the context of the general discussion on a Community strategy for solid fuels.

DEMONSTRATION PROJECTS IN THE ENERGY SECTOR

The Council stressed the importance it attached to these programmes and confirmed its resolve to adopt a multiannual programme, stating that it would take a decision at its next meeting on the Commission proposals on the granting of financial support covering the period 1984-1987 for:

- demonstration projects relating to the exploitation of alternative energy sources, energy saving and the substitution of hydrocarbons

- pilot industrial projects and demonstration projects relating to the liquefaction and gasification of solid fuels.

NATIONAL USE OF ENERGY

The Council examined the proposal for a Council Regulation on the payment of financial incentives in support of certain categories of investment in the rational use of energy.

After the discussion it agreed to re-examine the matter in the near future in the context of the five-year action programme and its financing.

THE OIL-REFINING INDUSTRY IN THE COMMUNITY

The Council took note of the Commission communication on the oil-refining industry in the Community.

It stressed the need to continue the Community's present policy in the refining sector, which aims at solving the problems through measures adopted by the undertakings themselves under permanent monitoring by the Commission in liaison with undertakings and governments.

It expected undertakings to make further efforts to reduce the Community's refining capacity and concentrate activity in a smaller number of more complex refineries and to take security of supply into account when taking their decisions.

Bruxelles, le 11 juillet 1983

NOTE BIO (83) 318 AUX BUREAUX NATIONAUX
C.C. AUX MEMBRES DU GROUPE DU PORTE-PAROLE

433

PREPARATION CONSEIL ENERGIE DU 12.7.83 (Willy HELIN)

Le Conseil consacrera une premiere discussion a la communication que la Commission a adoptee au mois de juin sur la strategie energetique et un programme concernant l'energie et la recherche dans le secteur energetique etale sur 5 ans (1984-88). Nous vous renvoyons a ce sujet a la note P-50. La Commission espere d'obtenir du Conseil un prejuge favorable. Par ailleurs, le Conseil doit evoquer les propositions de la Commission en matiere de strategie sur les combustibles solides. Le point central du debat sera sans doute la proposition de regelement de la Commission qui prevoit un programme de cinq ans de soutien financier a la modernisation de l'industrie du charbon d'une part et a l'expansion des industries du lignite et de la tourbe d'autre part. A ce stade on ne s'attend pas encore a une decision formelle. On n'attend pas davantage de decisions sur un dossier parallele, a savoir la proposition d'un nouveau systeme de financement de cinq ans du charbon a coke, le systeme actuel expirera a la fin de l'annee.

Un autre dossier qui traîne sur la table du Conseil depuis environ un an et demi est celui des projets de demonstration. On peut esperer une decision de principe sur le "montant estime necessaire" pour financer l'operation de 1983-1987. Le seuil minimal de credibilite est 490 millions d'ECUS aux yeux de la Commission. En ce qui concerne un autre dossier, celui de l'investissement dans l'utilisation rationnelle de l'energie (qui permettrait d'accorder des bonifications d'interet sur des prets communautaires), la Commission espere un accord du Conseil afin qu'il examine d'urgence les propositions de la Commission et que l'operation puisse demarrer en 1984. Rappelons que l'avant-projet du budget 1984 prevoit a ce sujet 65 millions d'ECUS.

Enfin, dernier point, qui ne devrait pas faire l'objet d'une grande discussion : il concerne une communication de la Commission concernant les reductions de capacites encore necessaire d'ici a 1990 dans le secteur du raffinage de petrole dans la Communaute (voir le note P-49 de juin 1983).

A SUIVRE

Amities,

Manuel SANTARELLI COMEUR 18.50

Bruxelles, le 13 juillet 1983

NOTE BIO (83) 318 - suite 1 aux Bureaux nationaux
c.c. aux membres du groupe du porte parole

STRATEGIE ENERGETIQUE : DAVIGNON : "SORTIR DE L'AMBIGUITE"
(W.Helin)

"Les débats des Dix sur la stratégie énergétique baignent dans une double ambiguïté : il est grand temps que l'on arrête de tourner autour du pot", c'est ce qu'a déclaré le vice-président Davignon après un tour de table des ministres de l'énergie concernant la stratégie énergétique à l'horizon de 1990 et au programme de cinq ans en matière d'énergie et de recherche énergétique que la Commission a proposé au mois de juin (voir note P 50).

Si l'ensemble des délégations partage l'analyse de l'évolution de la situation énergétique dans la Communauté, à l'exception de l'Italie, les gouvernements n'estiment pas opportun, à ce stade, de prélever une taxe à la consommation énergétique pour financer ce programme de cinq ans. Certains d'entre eux ont évoqué à ce propos la rigueur budgétaire qui est de mise depuis le Sommet de Stuttgart. Répondant à cet argument, M. Davignon a souligné que ce qui avait été décidé à Stuttgart c'était la relance de la Communauté, dans le contexte d'une meilleure utilisation des moyens financiers et d'un rapport entre moyens et objectifs. En matière d'énergie dit-il, il ne s'agit pas de fixer de nouveaux objectifs, mais de les réaliser en vérifiant à intervalles réguliers les efforts accomplis par les Etats membres.

Évoquant en particulier la situation des prix dans le secteur pétrolier, M. Davignon note que des dangers réels pèsent sur l'investissement dans le secteur énergétique.

La situation actuelle est comparable à celle de 1980 dit-il, année au cours de laquelle, on n'a investi en Europe, dans le secteur énergétique, que 1,6 % du PIB. On estime en général que le niveau d'investissement dans le secteur de l'énergie ne doit pas être inférieur à 2 à 2,2 % du PIB. Il faut comparer ces chiffres aux investissements réalisés ou annoncés au Japon et aux Etats Unis, qui y consacreront respectivement 3 et 4 %.

Il faut sortir de la double ambigüité qui entoure nos débats dit M. Davignon :

1. le fond de la question est de voir si "nous faisons de l'énergie pour l'énergie" ou si, par le biais d'une stratégie énergétique, nous créons les conditions de la croissance économique. Si la courbe de l'investissement decline, il y a un risque évident que la situation économique générale s'en trouve une nouvelle fois affectée.

2. Certains Etats membres craignent qu'une politique énergétique communautaire ne les prive du bénéfice de leur action nationale en matière d'énergie plus ambitieuse que celle des voisins. A ce propos, note M. Davignon, la stratégie de la Commission européenne ne signifie pas qu'une politique énergétique communautaire soit comparable à la politique régionale ou à la politique sociale. Il est avantageux pour tous que l'on ne fasse pas la même chose partout, mais il ne s'agit pas d'invoquer la diversité de situations pour refuser une stratégie au niveau de la Communauté. Quant à la taxe éventuelle sur la consommation énergétique, M. Davignon ironise : de grâce, dit-il, n'invoquons pas les principes puisque tous, Messieurs, vous avez eu recours à une fiscalité accrue sur la consommation d'énergie dans vos pays. Je ne suis d'ailleurs pas certain, ajoute-t-il, que vous l'ayez fait pour les besoins d'une politique énergétique sans plus ou pour vous assurer des rentrées budgétaires. La question qui se pose est le choix d'une stratégie communautaire de l'énergie étroite ou large. La Commission ne veut plus de ces actions de pilotage à vue, limitées, incertaines et souvent menacées par le débat budgétaire au niveau européen, elles ne présentent aucune "valeur ajoutée" importante. Il nous faut des objectifs sur plusieurs années parce que cela nous donne à tous une sécurité sur ce que nous faisons au niveau communautaire. "Arrêtons de tourner autour du pot : plutôt que de parler toujours de convergence, faisons en sorte de la réaliser dans certains secteurs, conclut M. Davignon

Quant aux autres dossiers (voir BIO 318 - préparation du Conseil énergie), ils ont été renvoyés à la prochaine réunion du Conseil. Les ministres ont toutefois approuvé les conclusions du rapport de la Commission concernant les difficultés dans le secteur du raffinage du pétrole (voir P 49).

Une réunion informelle des ministres de l'énergie a été prévue pour le 23 septembre à Athènes.

AMITIES

M. SANTARELLI COMEUR

